

La famille de

William THOMAZÉ

a le chagrin de faire part de son décès survenu le 15 mai 2009.

Selon le désir de la famille, une cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

*Car Dieu a tellement aimé
le monde qu'il a donné son Fils
unique, afin que quiconque croit
en lui ne périsse point,
mais qu'il ait la vie éternelle.*

Jean 3 : 16

Cet avis tient lieu
de lettre de faire part.